

serment, abjura, établit une fonderie de canons, fut nommé au Corps législatif en 1799, créé chef de la division des hôpitaux en 1804, administrateur des monnaies en 1814. Sous la Convention, il s'affirma terroriste fougueux, faisant incarcérer des prêtres insermentés, corrupteur de la jeunesse et séducteur. Il portait habituellement dans sa poche une guillotine en miniature, avec laquelle il s'amusait à décapiter les petits animaux. Il fut un monstre dans le genre de ces renégats féroces qui eurent nom Chabot, Jacques Roux, Billaud-Varennes, Joseph Lebon. On est heureux de placer en face de ce misérable deux autres grands vicaires de Savine, deux gentilshommes, l'abbé de Besses qui fut, avec l'abbé Vernes, le plus ferme soutien du clergé fidèle, et l'abbé de Mons qui, devenu sous l'empire évêque de Mende et de Viviers, reçut cette lettre touchante de son ancien évêque pénitent : « Puisse mon grand vicaire, qui est aujourd'hui mon évêque, me traiter avec indulgence, et ne se rappeler que l'amitié qui nous a unis avant le temps où j'ai cessé de la mériter¹. » A Autun, sur dix grands vicaires qu'on y comptait en 1789, M. de Varèze, et un homme dont le rôle est plus connu, Desrenaudes, furent entraînés dans le schisme de leur évêque Talleyrand². Les huit autres restèrent très fermes dans leur devoir.

Evidemment les prélats étaient tentés de composer leur maison ecclésiastique d'après leurs goûts, et parfois les exigences de parenté. On ne saurait être très surpris qu'aux fêtes données par la famille de Loménie au château de Brienne, le grand vicaire de l'archevêque de Toulouse, l'abbé Vanmall, ait collaboré avec l'abbé Morellet aux chansons qu'on y chantait sur l'air : *Dans le fond d'une écurie*³. On s'explique que Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, ait donné des lettres de vicaire général à son neveu, le futur évêque d'Autun. On

1. SIMON BRUGAL, *op. cit.*, p. 6, 41, 49-51, 67-69.

2. Cf. *Recherches historiques sur la persécution religieuse dans le département de Saône-et-Loire*, 4 vol. gr. in-8, 1889-1903, t. II, p. 203-215. Voir *ibid.*, de bons témoignages sur les grands vicaires de Chalon-sur-Saône, t. III, p. 107 et suiv., de Mâcon, t. IV, p. 177-189.

3. *Mémoires de l'abbé MORELLET*, 1822, 3 vol. in-8, t. I, p. 265.

s'étonne un peu plus que M. de Lubersac, évêque de Chartres, ait pris pour un de ses grands vicaires l'abbé Sieyès, qui lui avait, il est vrai, rendu de grands services à Tréguier. Les prélats pouvaient se tromper dans leurs préférences. Jarente, le futur évêque d'Orléans et ministre de la feuille, n'avait-il point été vicaire général de Mgr de Belsunce ? Le digne cardinal de Luynes, archevêque de Sens, n'avait-il pas dû retirer les lettres de grand vicaire à l'abbé d'Espagnac, fils du gouverneur des Invalides ?

Malgré ces erreurs toujours possibles, malgré la pression des parents, des amis, malgré le flot des compétiteurs, la plupart des évêques s'attachaient à faire de bons choix et savaient y réussir. Mgr de Juigné mena de Châlons à Paris trois vicaires généraux, mais il conserva tout l'ancien conseil dont faisait partie M. Emery. Un curé de la capitale, ayant un jour été appelé pour y exposer une affaire, dit en sortant qu'il avait cru se trouver au cénacle... M. de Fontanges, en arrivant à Toulouse, n'introduisit qu'un nouveau grand vicaire et confirma l'administration de son prédécesser. Dans le nord, les trois diocèses d'Arras, de Saint-Omer, de Boulogne, ont gardé le meilleur souvenir des vicaires généraux appelés par MM. de Conzié, de Bruyère-Chalabre et de Pressy. Bruyère-Chalabre avait pris dans le chapitre de sa cathédrale les hommes les plus recommandables par leur expérience, leur talent et leurs vertus. Le saint évêque de Boulogne, M. de Pressy, avait surtout à se louer de l'abbé de Montgazin, son plus fidèle ami et collaborateur ; de l'abbé de Gargan, doyen du chapitre, l'une des lumières du Boulonnais, et que la confiance de ses concitoyens avait plusieurs fois appelé à la présidence de l'administration provinciale¹. On a pu dire des six vicaires généraux de Mgr d'Esponchez, évêque de Perpignan : « Tous étaient doctes, de mœurs austères, modestes dans leur manière de vivre, malgré leurs gros

1. DERAMECOURT, *op. cit.*, p. 12-13. — Fénelon prenait toujours un vicaire général dans le clergé du diocèse.

bénéfices et aussi, sauf M. Anglès, d'opinions fort conciliantes¹. »

Nous aurions encore à citer, parmi les hommes qui ont marqué alors dans l'histoire de leur diocèse : Faudoas, vicaire général de Condom ; Daguerre, fondateur du séminaire de Laressore ; les abbés Sigorgne, vicaires généraux de Mâcon ; Guillot de Mondésio, qui ranima la foi dans le diocèse de Vence sous Mgr Moreau ; Le Groing de la Romagère, vicaire général de Châlons sous Clermont-Tonnerre et futur évêque de Saint-Brieuc ; M. de Saussol, vicaire général de Laval, auteur d'un livre remarqué pendant la Révolution sur la conduite à tenir en temps de persécution, évêque de Séez dans notre siècle ; M. de Dampierre, vicaire général de Paris, nommé en 1802 à l'évêché de Clermont ; M. de Coucy, archevêque de Reims dans notre siècle et vicaire général en cette ville, avant la Révolution, de M. de Talleyrand-Périgord ; M. de Latil, vicaire général de Vence sous Pisani de la Gaude, et cardinal-archevêque de Reims sous la Restauration.

Puisqu'il était admis qu'on ne pouvait être promu à l'épiscopat sans être grand vicaire, et que tout un cortège de brillants abbés portant ce titre se formait autour de chaque évêque, quel avantage de rencontrer un prélat capable par ses vertus, ses exemples, ses talents, sa conversation et son intimité, par le spectacle de son gouvernement spirituel et temporel, par son ascendant intellectuel et moral, de préparer cette jeunesse inexpérimentée encore aux devoirs et aux honneurs qui l'attendaient. Dans la première moitié du xviii^e siècle, on avait vu se former à Poitiers, parmi les vicaires généraux de Charles de Lapaye de Vertrieu, comme un essaim de prélats qui occupèrent dignement les sièges d'Oloron, d'Alet, de Noyon, de Mende, de Lyon. Dans les vingt-cinq ans qui précèdent la Révolution, M. de Boisgelin, évêque de Laval, puis archevêque d'Aix, se fait, avec un éclat et un succès extraordinaires, l'initiateur des nom-

1. Abbé TORREILLES, *op. cit.*, p. 296-297.

breux grands vicaires qui suivent à l'envi sa direction¹. M. de Bausset, l'un d'eux, nous a laissé un tableau si enchanteur de leur existence commune que l'on se prend presque à regretter de n'avoir point vécu à Aix un siècle plus tôt dans ce milieu choisi. « Il faut, dit M. de Bausset, avoir été témoin de l'art naturel et facile avec lequel M. de Boisgelin savait unir l'instruction et l'enjouement dans le commerce de la vie, pour apprécier tout le bonheur et tous les avantages de sa société. On a dit qu'un évêque devait vivre avec ses coopérateurs comme un père avec ses enfants. M. de Boisgelin faisait plus : il était l'ami et l'ami le plus fidèle et le plus indulgent. Il n'affectait avec eux ni une grande réserve ni une fausse dignité ; il ne craignait pas de leur ouvrir son âme tout entière ni de leur confier ses plus secrètes pensées. Ce témoignage dicté par la vérité doit suffire pour démentir le jugement de ceux qui lui supposaient de la finesse dans le caractère, à cause de la finesse de ses regards et du jeu de sa physionomie. C'était au milieu de ses grands vicaires qu'il aimait à se reposer des études de son cabinet ; c'était dans la conversation qu'il amenait sans effort les discussions les plus intéressantes sur les sciences ou l'histoire, et les détails les plus piquants sur les événements publics et le caractère des personnages qui jouaient alors un grand rôle sur le théâtre du monde. Ayant vécu, dès sa première jeunesse, dans la société la plus choisie de Paris et de la cour, il avait pu les bien voir et les bien juger. C'est ainsi que par une conversation toujours variée et instructive, il familiarisait l'esprit et le jugement de ses jeunes coopérateurs avec la connaissance des hommes, des affaires et des lettres, *avec la noble ambition d'acquérir, par des études sérieuses, cette considération personnelle sans laquelle on ne peut pas faire le bien, même avec les intentions les plus droites et les plus pures.* Les personnes admises dans cette intimité ne pénétraient pas toujours le motif secret qui amenait ces

1. *La France ecclésiastique* signale parmi les grands vicaires de M. de Boisgelin, en 1788 : MM. de Boisgelin, de Coriolis, de Forbin, de Pierrevert, de Montesquiou, de La Rochefoucauld, de Crouseilles, de Bonneval.

conversations, tant elles leur paraissaient se présenter naturellement. M. de Boisgelin savait que l'appareil de l'instruction en fait souvent manquer l'objet, et ce n'était que par les résultats sensibles que ses grands vicaires recueillaient dans ce commerce, qu'ils se rendaient compte, avec autant de surprise que de reconnaissance, du succès de cette méthode aussi douce qu'ingénieuse¹. » Les hommes qui se formèrent à une telle école sont encore le meilleur éloge de l'éducateur. En tête, se place M. de Bausset lui-même, évêque d'Alais avant la Révolution, cardinal sous la Restauration et l'auteur si connu des vies de Fénelon et de Bossuet. Amelot, que la Révolution trouva évêque de Vannes, avait été grand vicaire de Boisgelin à Lavour et à Aix. En 1789, Boisgelin venait de faire nommer évêque de Senez son vicaire général, l'abbé de Ruffo de Bonneval. On avait remarqué que les grands vicaires de l'Archevêque d'Aix ne tardaient pas à être promus à l'épiscopat. Deux autres de ses vicaires généraux, M. Dombideau de Crouseilles et Mazenod², devaient occuper avec honneur dans notre siècle les sièges de Quimper et de Marseille. M. de Ruffo de Bonneval prit, à son tour, pour grand vicaire M. de Richery, que sa ferveur avait failli conduire à la Trappe ; il donna le même titre à M. de Miollis, futur évêque de Digne.

A Angers les rapports entre l'évêque, M. de Grasse, et ses grands vicaires étaient moins intimes qu'à Aix. Comme on était mécontent de part et d'autre, les grands vicaires apportèrent leur démission au prélat, qui l'accepta et jeta leurs lettres au feu, en leur présence, en les remerciant de leurs services. M. de Grasse eut, il est vrai, la chance de pouvoir se décharger sur M. Emery du poids de l'administration³. Disons que M. de Grasse faisait exception. Les survivants de l'ancien régime, que notre siècle a vu monter sur un siège épiscopal, aimaient à rappeler les années passées à s'initier auprès d'un

1. *Œuvres* de BOISGELIN. Notice par M. de BAUSSET.

2. Aussitôt ordonné, l'abbé de Mazenod avait reçu des lettres de vicaire général de Mgr Hachette des Portes, dernier évêque de Glandève.

3. Abbé LETOURNEAU, *Histoire du Séminaire d'Angers*, 1895, vol. III, p. 174-185.

digne évêque à l'administration ecclésiastique. En 1821, Cortois de Pressigny, archevêque de Besançon, faisant à la chambre des pairs l'éloge de M. de La Luzerne, dont il avait été grand vicaire, disait : « Appelé jeune encore auprès de M. le cardinal de La Luzerne, j'ai appris que l'homme qui est vraiment, intimement bon, l'est à toutes les heures¹. »

Certains prêtres semblaient pouvoir se passer d'une lente initiation aux questions administratives. A Besançon, deux hommes que le XIX^e siècle devait voir évêques, MM. de Villefrancon et Petitbenoit de Chaffoy, à peine sortis de Saint-Sulpice et de la Sorbonne où ils ont pris leur doctorat, sont nommés à vingt-quatre ans chanoines de la métropole et vicaires généraux du diocèse. M. de Villefrancon, esprit droit, mais un peu étroit et cassant, d'ailleurs laborieux, ami de l'étude, tout occupé de ses devoirs, n'a pas l'amabilité, la douceur insinuante de M. de Chaffoy qui, tout en se montrant aussi pieux que M. de Villefrancon, couvre volontiers son autorité du voile et des grâces d'une modestie charmante. Appelé à la haute inspection du séminaire diocésain, il avait su, tout en sortant d'une école renommée, s'incliner devant l'expérience des vieux directeurs franc-comtois, et ne pas contrister leurs cheveux blancs par ce désir intempestif de réforme auquel ne résiste pas toujours la jeunesse². L'abbé d'Aviau,

1. Chambre des pairs, discours du 2 juillet 1821. L'orateur loue en M. de La Luzerne, la « loyauté, véracité, franchise, bonté, affabilité, désintéressement ». Trois années plus tard, M. de Séze, parlant à la chambre des pairs (17 avril 1824) de M. Cortois de Pressigny, récemment enlevé par la mort, disait : « M. de La Luzerne, ce prélat si renommé par ses vastes connaissances et surtout par ce caractère admirable de modestie, de bonté et de simplicité qui les relevait encore, crut devoir, presque au moment où il fut appelé à l'évêché de Langres, l'appeler lui-même auprès de lui, l'associer à ses travaux en qualité de son vicaire général... Vous devinez d'avance tous les progrès que, sous un maître si habile et si parfaitement vertueux, fit bientôt M. de Pressigny dans l'administration d'un diocèse. » En 1789, M. de La Luzerne avait dix vicaires généraux qui restèrent fermes dans leur devoir pendant la Révolution. GODARD, p. 46. La Luzerne avait été grand vicaire de Dillon.

2. Parmi les autres grands vicaires, M. Buretel de Chassey dirigeait les nombreuses communautés religieuses avec la piété douce qui le prédestinait à cet emploi. M. de Camus, académicien distingué par son goût pour la poésie et par ses beaux vers, M. de Boutechoux de Chavannes et M. Maire d'Hurecourt, le plus actif et le plus dévoué serviteur des pauvres à cette époque, participaient dans une mesure moins connue au gouvernement du diocèse. La juridiction disciplinaire était remise entre les mains de MM. Durand et Bailly, appartenant par leurs familles à la judicature, tous deux excellents prêtres et très bons canonistes. Enfin le

vicair général de Poitiers, apportait aussi dans l'exercice de ses fonctions des qualités éminentes. M. de Crussol d'Uzès, évêque de la Rochelle, M. de Rosset de Fleury, avaient vainement essayé de se l'attacher. M. de Beauvoil de Sainte-Aulaire fut plus heureux et n'eut qu'à s'applaudir de l'avoir appelé dans son conseil. L'abbé d'Aviau, en sa qualité de nouveau venu, était obligé de donner le premier son avis, bien qu'il eût préféré que les autres grands vicaires, vieilliss dans leurs fonctions, opinassent avant lui. Il ne tarda pas à faire apprécier la précoce maturité de son jugement. Lorsque le moment de clore la discussion était venu, M. de Sainte-Aulaire, au lieu de compter les voix, levait la séance en disant : « Allons, tenons-nous en au petit mot de M. l'abbé d'Aviau ; c'est lui qui nous a donné la clé de la solution ; avec elle la question se simplifie et la difficulté disparaît¹. » On pouvait déjà saluer dans le grand vicair de Poitiers le futur archevêque de Vienne et de Bordeaux. On le voit, les vertus, les lumières et même une précoce expérience ne manquaient pas aux vicaires généraux avant la Révolution². C'est parmi eux que se recrutera la plus grande partie de l'épiscopat dans le premiers tiers du XIX^e siècle. Pendant la tourmente révolutionnaire, alors que le pontife a dû fuir devant la persécution, on les verra rester sur la brèche, déployer un admirable courage dans l'exercice du pouvoir dont ils sont dépositaires et ne céder la place qu'à la dernière extrémité.

III

Il n'était pas indifférent d'avoir de bons vicaires généraux. Le défaut de résidence des évêques faisait peser fré-

premier vicair général était M. de Rans, évêque de Rhosy, modèle de bonté simple et aimable, alliant à la foi et à la piété la plus vive, l'indulgence la plus tolérante. SAUZAY, *op. cit.*, t. I, 7-9.

1. LYONNET, *op. cit.*, t. I, p. 156-172. — AUDIAT (*Deux victimes des septembriseurs, Pierre de La Rochefoucauld, évêque de Saintes et son frère, évêque de Beauvais*, 1897, in-8, p. 97-104) rend hommage aux grands vicaires de Saintes.

2. Dans la liste de présentation, dressée par Portalis et soumise à Bonaparte quand il fallut reconstituer l'épiscopat après la Révolution, la plu-

quemment sur eux le poids de l'administration. D'un autre côté, les prélats même résidants s'occupaient moins que ceux de nos jours des détails du gouvernement. Dès lors, l'influence de leurs mandataires était plus considérable. A Rouen, avec le cardinal La Rochefoucauld, les grands vicaires avaient pris « un ascendant irrésistible. Persuadé que ces Messieurs ne pouvaient vouloir et faire que le bien, il leur laissait faire à peu près tout ce qu'ils voulaient ». Chacun d'eux était maître dans son archidiaconé et le dirigeait à son gré. « C'était pour l'administration sept ou huit diocèses taillés dans un grand. » Ce qui rétablissait une sorte d'unité, c'est qu'au-dessus de tous les autres, planait celui qu'on appelait le grand vicair *de confiance*. C'était une sorte de premier ministre très flatté, parce qu'il avait l'oreille du maître. Malgré ces anomalies, la machine très habilement montée par un prélat autrement ferme et clairvoyant que M. de La Rochefoucauld, par le cardinal de Saulx-Tavannes, son prédécesseur, continua à fonctionner convenablement. On se plaignait surtout de la distribution des bénéfices. « Bien des gens, dit un témoin oculaire, obtenaient des cures, qui ne les méritaient pas, qui, du moins, ne les avaient pas encore méritées ; tandis que de bons prêtres, blanchis dans l'exercice du ministère, vieillissaient et mouraient dans un chétif et laborieux vicariat. Pour eux, la pauvreté ecclésiastique était une maladie incurable. Ils n'avaient personne qui les jetât dans la piscine des bons revenus, lorsque l'ange de la mort en remuait les eaux en y prenant quelque riche bénéficiaire. Montrait-on à Dominique de La Rochefoucauld un vicair à cheveux blancs, à soutane usée, courbé sur un bâton noueux..., le sensible prélat était ému, les larmes lui venaient aux yeux : il ne concevait pas qu'un pareil homme n'en fût encore qu'à un vicariat de quatre ou cinq cents francs, souvent sous un jeune protégé ; il s'en voulait de ne l'avoir pas connu plus tôt, il en voulait à son

part des candidats sont des grands vicaires. Il y figure un certain nombre de chanoines. On y voit même un petit nombre de curés auxquels assurément on n'aurait pas pensé avant la Révolution. Voy. JAUFFRET, *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France*, 1819, 3 vol. in-8, t. I, p. 44-57, p. 111, 162-165.